

20240115 Mediacités

<https://www.mediacites.fr/complement-denquete/lyon/2024/01/15/les-jeunes-migrants-du-square-sainte-marie-perrin-enfin-mis-a-labri-en-partie/>

Complément d'enquête

Les jeunes migrants du square Sainte-Marie-Perrin enfin mis à l'abri... en partie

La ville et le diocèse de Lyon ouvrent 170 places d'hébergement d'urgence pour les jeunes qui campent depuis des mois, sous la pluie, dans le petit parc du 3e arrondissement. Ils sont toutefois actuellement 200 environ sur place.



Le square Sainte-Marie-Perrin, dans le 3e arrondissement de Lyon. Photo : Morgane Remy.

Des mois et des mois sous la pluie et dans le froid, avant la promesse de passer – enfin – la nuit au chaud. Ce lundi 15 janvier, la ville de Lyon a annoncé l'ouverture de 140 places d'hébergement dans le gymnase Gabriel Rosset à Gerland pour les jeunes migrants qui campent dans le square Sainte-Marie-Perrin, dans le 3^e arrondissement. Le diocèse de Lyon hébergera par ailleurs une trentaine d'entre eux alors que, depuis quelques semaines, certains dorment [dans l'église du Saint-Sacrement](#) face au campement de fortune. La mise à l'abri doit intervenir ce mardi 16 janvier.

En novembre dernier, [Mediacités vous avait raconté](#) le quotidien et les conditions effroyables dans lesquelles vivaient jusqu'à présent des dizaines de jeunes originaires d'Afrique, qui se déclarent mineurs pour la plupart. Depuis avril 2023, des tentes protégées de bâches se sont multipliées, à deux pas du siège de la Métropole de Lyon. La collectivité présidée de Bruno Bernard renvoyait à la préfecture la question de l'hébergement des occupants du square. Tandis que le givre et la pluie de ce mois de janvier rendent le campement insalubre, c'est finalement la ville de Lyon qui vient à leur secours... tardivement.

« Le plan avec les 140 places de la Ville aurait déjà dû fonctionner depuis le 22 décembre dernier, mais la mairie avait encore l'espoir d'obtenir le soutien de la Métropole et de la préfecture, commente Armand Creus, militant du collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse, qui suit les négociations depuis des mois. Même si cela est tardif, la Ville a le courage d'y

aller, alors que ce n'est pas son champ de compétences. Le diocèse a aussi pesé dans les discussions. »

Contactée par Mediacités, la ville de Lyon souligne que « le nombre de jeunes présents sur le site a compliqué la recherche de solutions adaptées ». Un hébergement [dans la tour du Circ](#), dans le 8^e arrondissement, a été exploré mais non retenu, compte tenu du coût de l'opération. « Si l'hébergement d'urgence concerne l'État pour les jeunes mineurs et demeure une compétence de la Métropole, la Ville prend sa part », rappelle-t-on du côté de l'hôtel de ville.



Au square Sainte-Marie-Perrin. Photo : M.Remy.

Flux continu d'arrivées

La bonne nouvelle des 170 places est toutefois accueillie avec des réserves sur le campement. « Ce chiffre correspond au recensement du 13 décembre dernier, or nous avons des jeunes qui sont arrivés entre temps, une trentaine environ », souligne Lisa Lamboley, une autre militante du collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse. La ville de Lyon confirme le chiffre de « près de 200 » jeunes. « Nous allons devoir trouver une solution pour ceux qui n'ont pas été comptabilisés et tous ceux qui ne manqueront pas d'arriver », poursuit Lisa Lamboley.

En attendant, la Métropole et la préfecture ont refusé de débloquer de nouveaux moyens pour héberger les jeunes du square Sainte-Marie-Perrin. Dans le 3^e arrondissement de Lyon, les deux cofinancent les Stations, deux lieux d'accueil lancés en 2020 qui disposent de 102 places, pour plus de 600 000 euros chacun. Avec un flux continu d'arrivées de jeunes migrants, le besoin d'hébergement d'urgence devient paradoxalement pérenne. Et croissant.

Depuis le début du campement, la préfecture et le Grand Lyon se renvoyaient la responsabilité de trouver une solution. Aux yeux des autorités, la minorité de ces jeunes n'est pas (ou pas encore) reconnue, ce qui leur permettrait d'être protégés par la Métropole au titre de la protection de l'enfance, et ils ne sont pas considérés comme majeurs, ce qui leur permettrait d'être pris en charge (plus légèrement) par l'État.

« C'est à la Métropole de répondre présente »

« Nous demandons à ce que l'État reprenne la compétence d'évaluation [*de la minorité des jeunes migrants*] et de mise à l'abri pour plus de cohérence sur l'ensemble du territoire, plaide le Grand Lyon. L'effort est considérable et nous avons besoin que l'État s'engage pour aller

plus loin. » Et d'insister : « Le droit commun pour les majeurs est bien une compétence de l'État. » Contactée, la préfecture du Rhône n'a pas répondu à nos demandes d'interview.

« C'est à la Métropole de répondre présente, considère à l'inverse la militante Lisa Lamboley. Car la plupart des migrants du square sont en recours de minorité et obtiennent finalement gain de cause. » De fait, nombre d'entre eux défendent leur cas devant le juge pour enfants. « Pour huit dossiers sur dix recours en justice, le juge tranche finalement en faveur du jeune et nous le prenons en charge immédiatement », reconnaissait [dans Mediacités](#), en novembre dernier, Lucie Vacher, vice-présidente du Grand Lyon chargée de la protection de l'enfance.

La solution, selon une source interne à la Métropole, pourrait être de dédier un lieu d'envergure à cet accueil. Les piscines d'été de Gerland, Mermoz et La Duchère ont été évoquées car elles permettraient un accès à l'eau et à l'électricité et pourraient héberger un grand nombre de personnes avec un budget maîtrisé. « Mais l'idéal, précise notre interlocuteur sous le couvert de l'anonymat, serait de prévoir un bail d'occupation précaire du Matmut Stadium à Vénissieux, vacant en ce moment. Ce lieu pourrait être mis à disposition sous soixante-douze heures pour un hébergement d'envergure et modulable, si la question devient une priorité politique. »